



LA FETE COMMUNALE 2010

Comme chaque année, la fête communale, organisée par la Municipalité aura lieu les 19 et 20 juin prochain.

Cette année, en plus de la présence de la fête foraine, diverses activités vous seront proposées tout au long du week-end.

Programme des festivités :

Samedi 19 juin :

- 14h à 18h : ouverture des structures gonflables installées dans la prairie, face à la mairie.
- à partir de 14h : fête foraine sur la place de la mairie.
- 20h : apéritif offert par la municipalité au pied du feu. N'hésitez pas !! Apportez votre pique nique et partagez ce moment de convivialité avec nous.
- 22h : feu(x) de la Saint-Jean dans la prairie.
- 23h : soirée dansante à l'occasion de la fête de la musique à la salle polyvalente.

Dimanche 20 juin :

- à partir de 8h : brocante du club de football de Saint-Pathus/Oissery.
- à partir de 14h : fête foraine sur la place de la mairie.
- 14h à 18h : LAN : jeux en réseaux dans la salle polyvalente.
- 11h à 18h : ouverture des structures gonflables installées dans la prairie.

La Municipalité remercie M. et Mme PARENT pour le prêt de leur prairie .

PERMANENCES DE LA MAIRIE

Tél. : 01 60 01 01 57
Fax : 01 60 01 46 00

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi
de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h

Samedi
de 9 h à 12 h

Vendredi
de 9 h à 12 h
de 14h à 14h30
et de 16 h30 à 18 h

Permanence des Élus aux heures d'ouverture

M. Jean-Louis CHAUVET
Lundi, mardi, samedi
et sur rendez-vous.

Mme Roselyne BLANC
Adjointe aux affaires
Administratives et Sociales.
Lundi, mardi,
mercredi, samedi
et sur rendez-vous.

M. Serge MENU
Adjoint aux Finances.
Sur rendez-vous les lundis.

M. Jean-Louis RAGON
Adjoint aux affaires
Scolaires et Péricolaires.
Mercredi et sur rendez-vous.

Mme Bernadette MARTINEZ
Adjointe aux Associations.
Lundi, mercredi, jeudi, samedi
et sur rendez-vous.

AGENDA DE L'ETE

- le 12 juin 2010 : vernissage des travaux des enfants de l'école maternelle à la salle polyvalente de 10h30 à 12h30.
- le 19 juin 2010 : feu(x) de la Saint-Jean à partir de 22 heures.
- le 19 et le 20 juin 2010 : fête communale.
- le 20 juin 2010 : brocante organisé par le club de football de Saint-Pathus-Oissery.
- le 13 juillet 2010 : feux d'artifices.



Agenda de la rentrée :

- le 04 septembre 2010 : forum des associations.
- le 12 septembre 2010 : cérémonie commémorative du 66ème anniversaire du « groupement Charles Hildevert »



LE PARCOURS DU CŒUR 2010



La municipalité remercie Mr GIBAULT Olivier pour l'organisation de cette journée, durant laquelle sport, humour et convivialité étaient à l'honneur.

Nous remercions également Mr et Mme DUCLERC, pour avoir autorisé les participants à circuler au travers de leur propriété ; ainsi que Mr et Mme DORGAND pour le don de légumes qu'ils ont fait au profit des participants et bénévoles.

DONS DU SANG SUR OISSERY

Lors de la Journée du Cœur 2010, nous avons eu le plaisir d'accueillir les bénévoles de l'association française de dons du sang . Sur cette seule journée, ils ont recueillis 22 promesses de dons de la part d'Ostéraciens.

Pour faciliter les prélèvements de sang, un unité de collecte se déplacera sur notre commune courant octobre 2010 sous réserve que pour fin septembre 2010 un minimum de 50 promesses de dons aient été effectuées.

N'hésitez pas à vous inscrire, si vous le souhaitez, à l'accueil de la mairie et lors du weekend de la fête communale durant laquelle des bulletins de dons seront à votre disposition au stand de structures gonflables.

LES TARIFS SOCIAUX DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ

Les consommateurs d'électricité et de gaz disposant de faibles ressources peuvent bénéficier de tarifs sociaux. Dans le cadre de l'application de ce dispositif, nous cherchons à recenser tous les bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC) sur notre territoire

Si vous êtes concernés, nous vous invitons à vous faire connaître en Mairie.

COMMUNIQUE DE LA CPAM DE SEINE-ET-MARNE

« Lorsqu'une personne est victime d'un accident engageant la responsabilité d'un tiers (accident de la voie publique, morsure de chien, agression...) la *Caisse d'Assurance Maladie*, qui rembourse à la victime ses dépenses de santé et l'indemnise en cas d'arrêt de travail, se met en relation avec les tiers responsable ou avec sa compagnie, pour récupérer les sommes engagées.

Cette démarche, le *Recours Contre Tiers*, permet de faire supporter au responsable d'un accident les dépenses qu'il provoque. Elle permet aussi de préserver notre système de santé et ne modifie en rien les modalités de prise en charge des assurés sociaux.

Alors, si vous avez été victime d'un accident causé par un tiers, faites-le nous savoir immédiatement. Déclarez-nous votre accident :

- **Soit en ligne** : sur www.ameli.fr, rubrique « *Votre Caisse* »
- **Soit par courrier postal** mentionnant votre numéro de sécurité sociale à adresser à *Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne, Service Contentieux, 77605 Marne-la-Vallée Cedex 03*
- **Soit par téléphone au 3646** (prix d'un appel local depuis un poste fixe) »

OPERATION TRANQUILITE VACANCES ÉTÉ 2010

Fort du succès rencontré chaque été, la Municipalité de Oissery se propose, en collaboration avec la Gendarmerie de Saint-Souplets de reconduire l'opération « Tranquillité vacances ».

Vous pouvez donc, dès à présent remplir un formulaire d'inscription, disponible à l'accueil de la mairie.

Ainsi, dans le cadre de leurs patrouilles, les gendarmes de Saint-Souplets assureront la surveillance de votre domicile durant votre absence.

N'oubliez pas pour autant, lorsque cela est possible, certaines règles de base comme :

- faire relever le courrier régulièrement dans la boîte aux lettres par un ami ou un voisin,
- faire ouvrir et fermer les volets de votre domicile régulièrement...

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contactez la Gendarmerie de Saint-Souplets au 01.60.01.50.07 ou l'accueil de la mairie au 01 60 01 01 57.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations aura lieu le samedi 4 septembre 2010 de 14h à 18h, dans la salle polyvalente.

Nous vous attendons très nombreux.



Pour vous abonner, merci de nous envoyer vos coordonnées à ostéracien@gmail.com

www.oissery.fr